



ÉCOLE PUBLIQUE FRANCO-NORD

GUIDE DES PARENTS

2023-2024

178, avenue Junction
AZILDA ON P0M 1B0

705-983-4213

TABLE DES MATIÈRES

PERSONNEL DE L'ÉCOLE.....	3
MISSION DU CONSEIL SCOLAIRE.....	4
MISSION DE L'ÉCOLE.....	4

POLITIQUES DE L'ÉCOLE

1. Journée scolaire.....	5
2. Pauses santé.....	6
3. Programme « Bonne arrivée ».....	6
4. Visiteurs à l'école.....	8
5. Transport.....	8
6. Devoirs.....	10
7. Bulletins.....	10
8. Programmation.....	10
9. Éducation physique.....	11
10. Place des jeunes.....	11
11. Objets perdus et retrouvés.....	12
12. Conseil d'école.....	12
13. Bénévolat.....	12
14. Médicaments, allergies, conditions médicales.....	12
15. Calendrier.....	12
16. Code de vie.....	13
17. Tenue vestimentaire.....	15

PERSONNEL DE L'ÉCOLE

Directrice : Natalie Matko-Goupil

Secrétaire : Sylvie Trépanier

Personnel enseignant :

Julie Moulton.....	maternelle/jardin
Dana McLaughlin.....	1 ^{re} année
Francine Gagnon.....	2 ^e année
Amanda Ranger.....	3 ^e /4 ^e année
Chantale Gravelle.....	5 ^e /6 ^e année
Shelley Pilon.....	temps de gestion

TES (Technicienne d'éducation spécialisée) :

Line Figurka, Chantal Rabouin, Danika Bissonnette

EPE (Éducatrice de la petite enfance) :

Angèle Liefso, Sylvie Tucker / Josée Brosseau

Commis de bibliothèque : Viviane Grenier

Concierge : Marc Laurence

Nettoyeur : Sarah Yarkie

Surveillante du dîner : Crystal Berthiaume

Le Conseil scolaire du Grand Nord est le conseil scolaire de choix, reconnu pour :

- la qualité de la langue française;
- l'excellence;
- l'ouverture sur le monde;
- l'innovation;
- le respect de soi et d'autrui.

LA MISSION DU CONSEIL



Le Conseil scolaire du Grand Nord, en collaboration avec ses communautés, fournit une éducation de langue française de la plus grande qualité afin de développer chez chaque élève les compétences qui lui permettront de réaliser son plein potentiel et de prendre sa place comme citoyenne et citoyen du monde.

LA MISSION DE L'ÉCOLE



L'École publique Franco-Nord s'engage à développer chez l'élève la confiance en soi, l'habileté à relever des défis et l'originalité de la pensée. La réalisation de sa propre valeur facilite son adaptation aux changements continus. C'est une ambiance saine qui est propice à la promotion et à l'expression des valeurs humaines et qui favorise le respect, la fraternité, l'autodiscipline et la responsabilité. C'est une école où les stratégies d'enseignement visent l'excellence dans tous les domaines.

POLITIQUES DE L'ÉCOLE

1. Journée scolaire

L'horaire équilibré favorise la réussite scolaire.

Heure	Activités
8 h 40	Rentrée
8 h 45	1 ^{er} bloc (100 minutes)
10 h 25	pause santé
11 h 05	2 ^e bloc (100 minutes)
12 h 45	pause santé
13 h 30	3 ^e bloc (100 minutes)
15 h 10	Départ

- ❖ Il est à noter qu'il n'y a pas de surveillance à l'intérieur ou à l'extérieur de l'école avant 8 h 30. Les enfants qui arrivent à l'école avant 8 h 30 sont sans supervision. Si vous avez besoin du service de garde avant ou après les heures de classe, vous pouvez communiquer des jeunes au 2303.





2. Pauses santé

Nous encourageons des goûters nutritifs tels que fruits, légumes, yogourt, sandwich, fromage, etc. Il est préférable de minimiser le sucre raffiné (sucre blanc) étant une calorie sans valeur nutritive. Nous offrons des collations nutritives le mardi, mercredi et jeudi aux élèves grâce à l'appui financier de **CHILDHOOD-ENFANCE** et **PARTIR D'UN BON PAS VERS UN AVENIR MEILLEUR**.

3. Programme « Bonne arrivée »

Le Conseil scolaire public du Grand Nord de l'Ontario s'engage à promouvoir la **SÉCURITÉ** de ses élèves et à continuer le programme « **Bonne arrivée** » au sein de toutes ses écoles élémentaires. Le programme est formel et vous remarquerez qu'il est important de suivre les directives lors de l'absence de vos enfants.

Procédures à suivre par les parents lors de l'absence ou d'un retard d'un enfant :

- a) Le parent doit nous faire parvenir le formulaire de vérification d'inscription de l'élève **dès la première journée d'école**. Les détails demandés dans le cadre de ce formulaire sont importants afin d'assurer le succès du programme **Bonne arrivée** à l'école. Nous devons recevoir **deux** numéros de téléphone de personnes désignées au cas où nous ne pouvons vous rejoindre. Il serait sage d'avertir ces personnes que vous avez donné leurs noms et leurs numéros de téléphone et que nous pourrions communiquer avec eux en cas d'urgence.
- b) En cas d'absence, le parent doit aviser le bureau par téléphone ou par courriel (epfn@grandnord.ca). Nous avons un répondeur, donc il est possible de laisser un message. Il est **important** de laisser un message avant **9 h** et de nous indiquer le nom de l'enfant et la raison de son absence. **SVP ne pas envoyer un courriel d'absence à l'enseignante de votre enfant car elle pourrait être absente elle aussi et ne pas recevoir le message. SVP utiliser le courriel de l'école indiquer ci-haut.**
- c) Si l'enfant doit quitter l'école avant la sortie régulière pour une raison quelconque, le parent doit avertir l'école par une **note écrite** (agenda ou courriel – epfn@grandnord.ca) ou par **appel téléphonique** (705-983-4213).



- d) Tout élève en retard **doit** passer par le bureau afin de signaler son arrivée à la secrétaire ou la direction avant de se diriger à sa classe.

3. Programme « Bonne arrivée » (suite)

Processus suivi par l'école lors de l'absence d'un élève :

- a) Au début de chaque journée scolaire, les enseignantes prennent les présences en salle de classe et signalent immédiatement les absences au bureau.
- b) La secrétaire prend les mesures suivantes **dès 9 h** :
- i) Elle écoute les messages enregistrés et elle inscrit les noms des élèves ainsi que tous les renseignements pertinents.
 - ii) Elle compare les absences notées par le personnel enseignant aux messages enregistrés.
 - iii) Elle communique avec les parents qui n'ont pas signalé le retard ou l'absence par téléphone.
 - iv) Si elle ne réussit pas à rejoindre les parents, elle entre en communication avec les personnes désignées en composant les numéros de téléphone d'urgence fournis.
 - v) Si elle ne réussit pas à communiquer avec quelqu'un qui peut expliquer l'absence de votre enfant, elle signale l'absence à la directrice.
- c) La directrice prend une décision rapide si aucune explication n'est fournie pour l'absence d'un élève. Si elle ne parvient pas à communiquer avec les parents, elle a les options suivantes : communication avec un agent d'assiduité, communication avec un agent de police ou communication avec un agent de l'aide à l'enfance afin de retracer l'enfant.

Le mot clé du programme « Bonne arrivée » est **SÉCURITÉ**.
Nous apprécions votre compréhension et votre collaboration.



Processus suivi lorsqu'un élève est malade à l'école : (tous symptômes de maladie incluant la COVID-19)

Lorsqu'un élève se présente au bureau en se plaignant d'un malaise, la secrétaire suit le processus suivant :

- i) Elle communique avec les parents. (travail, cellulaire, domicile, etc...)
- ii) Si elle ne réussit pas à rejoindre les parents à la maison, par cellulaire ou au travail, elle entre en communication avec les personnes

désignées en composant les numéros de téléphone d'urgence fournis.

Il est donc important que nous puissions vous rejoindre. Si ce n'est pas possible de vérifier vos messages au travail ou si ce n'est pas possible de vous rejoindre au travail, prière de nous laisser les numéros des personnes qui sont disponibles pour venir chercher votre enfant rapidement.

Procédure à suivre lorsqu'un parent vient chercher son enfant à l'école :

Nous voulons assurer la **sécurité** de vos enfants et minimiser. Prière de suivre la procédure suivante lorsque vous venez chercher vos enfants à l'école par ex. **pour les conduire à un rendez-vous ou après les heures de classe.** Présentez-vous à l'école. Sonnez la clochette à l'extérieur, tout près de la porte. Veuillez-vous identifier lorsque la secrétaire vous le demandera. Nous communiquerons avec vos enfants dans leur salle de classe et ils ou elles viendront vous rencontrer à la porte de l'école.

4. Visiteurs à l'école

Les visiteurs doivent sonner à la porte de l'école pour signaler leur arrivée. Si vous devez venir chercher votre enfant ou lui apporter quelque chose, afin d'améliorer l'efficacité et de minimiser les dérangements en salle de classe veuillez-vous référer au paragraphe ci-haut en rouge « procédure à suivre lorsqu'un parent vient chercher son enfant à l'école ».



5. Transport

Le Conseil scolaire du Grand Nord se sert des services du Consortium pour le transport scolaire. Pour toute question ou pour la requête de changements, les parents doivent communiquer directement avec le Consortium en composant le **705-521-1234.**

Les limites sont les suivantes. Si votre enfant vit à l'intérieur des limites établies, **il ou elle devra marcher pour se rendre à l'école.**

1 ^{re} - 3 ^e année	1 kilomètre
4 ^e - 6 ^e année	1,6 kilomètre

La routine d'autobus permet une bonne sécurité. C'est **très important** que tous les parents la connaissent. Nos autobus ramassent les élèves en avant de l'école près de la bibliothèque. Les parents qui viennent chercher leurs enfants stationnent devant l'école.

- a) Il est interdit de changer d'autobus pour se rendre ailleurs dans la communauté.
- b) La conduite sur l'autobus doit être telle à promouvoir la **sécurité** de tous en tout temps.
- c) Le conducteur ou la conductrice doit suivre son horaire.
- d) Si un élève fait preuve d'une conduite inacceptable, on lui refusera le privilège du transport, **mais il ou elle sera quand même tenu de venir à l'école**. Lors d'un incident de conduite inacceptable sur l'autobus, le conducteur ou la conductrice remettra un rapport d'autobus à la direction.

*** La directrice a le droit de remettre un « **Avis d'annulation du service d'autobus scolaire** » pour un comportement d'agression physique ou verbale à n'importe quel temps où elle croit que le comportement pourrait être la cause de manque de sécurité.

- e) Si vous venez chercher vos enfants après l'école, prière de vous présenter à **l'école et suivre les directives mentionnées ci-haut en rouge. Tous les enfants qui nous auront remis une note indiquant qu'ils ou elles ont un tour après l'école attendront près du bureau. Si votre enfant n'a pas de note, il ou elle devra prendre l'autobus. En cas d'urgence ou de changement à la dernière minute, il est important de communiquer avec nous avant 14 h 30.**

6. Devoirs

Les devoirs à la maison seront surtout le travail en classe à l'exception de projets qui nécessiteront des recherches. De façon régulière, il y aura soit de la des mathématiques et/ou de l'étude.

La durée approximative des devoirs à la maison est :



inachevé
lecture,



de la 1^{re} à la 3^e année.....environ 20 minutes
de la 4^e à la 6^e année.....environ 30 minutes

AGENDA SCOLAIRE : Il est important qu'un parent signe l'agenda de son enfant tous les soirs, ce qui permettra une communication étroite entre l'école et le foyer.

7. Bulletins

Les élèves recevront un bulletin de progrès la semaine du 6 novembre 2023. Les bulletins seront remis à l'enfant à la fin de chaque semestre : la semaine du 12 février 2024 et le 28 juin 2024.

Le personnel enseignant sera disponible pour discuter avec vous du progrès de votre enfant quelques jours après la remise des bulletins. Les détails pour les rencontres vous seront partagés à une date ultérieure.

Le personnel enseignant est disponible pour vous rencontrer à d'autres moments si vous le désirez. Il s'agit simplement de prendre rendez-vous.

8. Soirée d'information pour les parents

La soirée d'information pour les parents aura lieu le **septembre 2023** où les enseignantes vous partageront les routines de classes ainsi que les programmes scolaires.

21



9. Éducation physique et santé

Il y aura de l'éducation physique tous les jours afin de répondre aux attentes du MEO. Chaque enfant doit avoir une paire d'espadrilles à **semelles pâles**. Les espadrilles seront laissées à l'école.

Une grande majorité des classes d'éducation physique auront lieu à l'extérieur donc veuillez- vous assurer que votre enfant soit habillé convenablement, selon la température.

- N.B.** a) Les espadrilles à semelles épaisses ne sont pas permises pour l'éducation physique ou pour jouer avec l'équipement à l'extérieur.
- b) **Conformément aux règlements de OSBIE**, les élèves ne peuvent pas porter de bijoux pendant les classes d'éducation physique, y compris les boucles d'oreilles, les chaînes au cou, les bracelets au poignet ou à la cheville, les bagues et les montres. Les cheveux doivent aussi être attachés de façon à ne pas gêner la vue de l'élève en utilisant des attaches en élastique ou en matériel.

***** IL EST IMPORTANT** de suivre les règlements de près afin d'assurer **la sécurité de vos enfants.**

10. Place des jeunes

Le CSPGNO offre un programme enrichissant aux enfants de 4 à 12 ans « Place des jeunes ». Ceci est un programme de la journée scolaire prolongée offert avant et après les heures de classe. « Place des jeunes » offre :

- une variété d'activités éducatives, sportives et culturelles appuyant les stratégies pédagogiques en salle de classe;
- une équipe de spécialistes de la petite enfance;
- une animation par des éducatrices de la petite enfance accréditées;
- un horaire flexible, à temps plein ou à temps partiel pour répondre aux besoins particuliers des parents;
- des frais raisonnables et des subventions disponibles selon les besoins financiers;
- un service pendant les journées pédagogiques, la semaine de relâche et divers congés selon le niveau d'intérêt;
- un milieu sécuritaire et familial où votre enfant pourra s'épanouir et s'amuser en français.



11. Objets perdus et retrouvés

Nous recueillerons les objets perdus et retrouvés dans un bac. À la fin de chaque trimestre, nous déferrons de tout ce qui n'a pas été réclamé. N'hésitez pas à venir vérifier cette boîte si vous êtes à la recherche d'un article quelconque.



12. Conseil d'école

Le conseil d'école est un organisme consultatif qui soumet des idées et des suggestions à la directrice pour lui aider à faire de l'école un meilleur milieu d'apprentissage. Vous êtes les bienvenus à titre d'observateurs à toutes les réunions. Le conseil se rencontre au moins quatre fois par année. Si vous souhaitez devenir un parent membre, veuillez s.v.p. communiquer avec moi.

***Étant donné que le temps est précieux, les réunions du conseil d'école auront lieu en mode virtuel afin d'assurer un emploi du temps efficace pour tous les membres.**

13. Médicaments, allergies, conditions médicales

Prière de nous aviser de toute allergie et/ou condition médicale de votre enfant. Si votre enfant doit prendre un médicament à l'école, vous aurez à remplir les formulaires prescrits par la ligne de conduite du Conseil scolaire du Grand Nord. Si nous n'avons pas la documentation nécessaire, nous ne pouvons pas administrer le médicament à l'enfant.



14. Calendrier

Vous recevrez au début de chaque mois, le calendrier et le communiqué du mois. Ce calendrier vous permettra de prendre connaissance des dates importantes à retenir. Nous vous encourageons fortement à l'afficher et à le consulter régulièrement. Ce calendrier est aussi affiché au site web de l'école.

Je partage la bonne humeur en portant mon sourire !

**Qu'arrive-t-il si l'élève se conduit mal ou ne se conforme pas au Code de vie?
Il peut y avoir une ou plusieurs des répercussions suivantes :**

L'élève :

- Recevra l'aide d'un pair afin de démontrer le comportement approprié.
- Réparera son geste et pratiquera un meilleur comportement.
- Perdra un privilège p. ex. la récréation en groupe.
- Fera du travail communautaire à l'école.
- Aura du temps pour réfléchir et discuter dans un local avec surveillance.
- Pourrait devoir quitter l'école.



Implication du personnel et des parents :

- Son comportement sera corrigé et on lui rappellera le comportement approprié.
(Intervention de la part du personnel)
- Une note dans l'agenda sera envoyée à la maison ou un appel sera fait.
(Communication aux parents)
- Ses parents seront invités à une rencontre à l'école, au besoin

Les règles de comportement à l'École p. Franco-Nord sont simples. La courtoisie, les bonnes manières et le bon sens sont essentiels. Le respect doit être évident en tout temps – le respect de soi, le respect des autres et le respect du milieu scolaire.

